



16

**Déclaration du Gabon
(EPU de Sao Tomé-et-Principe, Genève le 11 novembre 2015)**

MONSIEUR LE PRESIDENT,

Le Gabon souhaite la bienvenue à la délégation de Sao Tomé-et-Principe et la félicite pour la présentation de son rapport national dans le cadre du 2nd cycle de l'Examen Périodique Universel (EPU).

Mon pays se félicite des mesures prises par Sao Tomé-et-Principe en vue d'assurer la promotion et la protection des droits de l'homme et d'améliorer son cadre normatif et institutionnel.

La délégation gabonaise note avec satisfaction l'adoption de la loi relative au système judiciaire et la révision en 2012 du code pénal qui prévoit des dispositions sur les sévices sexuels, l'exploitation des mineurs et la traite des enfants.

La délégation gabonaise voudrait particulièrement saluer la création du Centre de consultation sur la violence intrafamiliale, qui permet de lutter contre les violences familiales et la maltraitance.

Enfin, le Gabon encourage Sao Tomé-et-Principe à persévérer sur la voie de la promotion et de la protection des droits de l'homme et lui souhaite pleins succès à l'occasion du présent examen.

JE VOUS REMERCIE.